

6 **UNE RÉSIDENCE
POUR LES SENIORS**
Convivialité
et autonomie

8 **LES ORANGES
ET NOIRS**
Plus forts que les bleus !

10 **LE SERVICE
TECHNIQUE**
Pour faciliter votre vie
quotidienne



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro **5**

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont

BASE DE LOISIRS DU MARSAN

L'ÉTÉ SERA CHAUD!

120 ha de détente en famille
ou entre amis



Trimestriel - Juillet 2016



ÉDITO

Enfin l'été ! Il se sera fait attendre, mais l'été est bien là, les premières chaleurs arrivent et avec elles, cette envie de vivre autrement, de se retrouver entre amis, en famille et entre voisins dans le respect de chacun.

Comme chaque année le Centre de Loisirs a concocté des programmes riches d'activités pour que nos enfants passent un bel été. Le Service des Sports a organisé des vacances sportives, mais également un stage d'ados permettant à ces derniers de découvrir des randonnées en kayak, du catamaran, visiter des châteaux de notre région et du pays basque.

Vous pouvez découvrir en images le déroulement des fêtes locales organisées avec talent et ingéniosité par les membres du Comité des Fêtes. Ces fêtes familiales qui, malgré une météo capricieuse, ont permis à toutes et à tous de passer des moments de convivialité clôturés par une belle Course Landaise dont la gratuité permet aux néophytes de découvrir notre culture gasconne.

Merci aux membres du Comité des Fêtes et à ceux du Cercle Taurin pour leur investissement et leur bonne humeur.

En cette période estivale, profitez également des installations de la base nautique de Ménasse et de ses animations, venez découvrir les spectacles de Marsan sur Scènes.

Je vous exprime mes souhaits chaleureux de repos, de douceur et de santé, partageons notre farouche envie de vivre des moments conviviaux

Bel été à toutes et à tous

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Gabrielle léger nous a quittés

Ces quelques mots sont lourds de sens pour sa famille, pour tous les élus, pour les saint-pierrois et les montois qui appréciaient depuis de nombreuses années ses engagements politiques ou sociaux et particulièrement pour nous qui avons mené à ses côtés cette aventure qu'elle avait tant souhaitée, redonner à Saint Pierre du Mont une municipalité conforme à ses idées, à son idéal.

Elle s'est battue jusqu'au bout, malgré cette maladie qui la rongea de plus en plus, pour la mise en place des quartiers, pour notre commune, toujours présente aux réunions des commissions ou du Conseil municipal malgré son extrême fatigue.

Femme engagée, passionnée, intransigeante mais tolérante, un engagement



n'était pas un vain mot, aussi bien pour le cancer que pour le Fandango. Elle nous laisse plus qu'un souvenir, une présence, un exemple.

Nous tenons, dans ce journal municipal à renouveler, au nom de la municipalité mais aussi au nom des quartiers et notamment du quartier Orange, nos condoléances à sa famille et nous les assurons que nous continuerons à travailler dans l'esprit que nous avons toujours partagé avec elle.

Gaby, avec ce sourire et ce regard et s'il existe un paradis continue d'éclairer nos choix.

SOMMAIRE

DÉLIBÉRATIONS

Séances du conseil municipal

page 4

ZOOM SUR...

Quelques conseils utiles pour nos espaces verts

page 5

VIE SOCIALE

Une résidence pour les seniors

page 6-7

ANIMATIONS

Plus forts que les bleus : les oranges et noirs

pages 8-9

VIE DE LA COMMUNE

Les services techniques

pages 10-12

CULTURE

Brigitte Falet : de la toile à la petite reine

pages 16-17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

Expression des groupes politiques

page 19



Dossier

La base nautique

pages 13-15

Au Cœur de Saint Pierre - n°5

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie-saint-pierre-du-mont@wanadoo.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimeur : Lacoste-Roque, groupe sodal

Photos : Nicolas Le Lièvre, Sabine Darré, Ville de Saint Pierre du Mont, Marsan Agglomération, Collège J. Cassaigne, Cyrille Vidal, Christophe Doucet, EREA, Stade Montois Omnisports, Drean Landes, Fotolia

Conception : Agence Esens, 0612958792 Mont de Marsan

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225





UN PANCAKE DAY À L'ÉREA

Les élèves de l'établissement régional d'enseignement adapté (ÉREA) Nicolas Brémontier, ont organisé un Pancake Day le vendredi 8 avril 2016. Les élèves de 1^{ère} et 2^e années de CAP se sont déguisés et ont affronté en équipe, un parcours d'obstacles, en respect de la tradition anglo-saxonne dont est issu ce type d'événement.



SEMER AUX 4 VENTS

La troisième édition du Troc vert a eu lieu cette année dans des conditions très tempétueuses. Il en fallait plus pour effrayer les jardiniers qui se sont tout de même rendus à ce rendez-vous printanier (27 avril) afin d'échanger quelques plans, trucs et astuces en vue de bonifier leur production légumière, fruitière et florale.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En cette année 2016, les commémorations du 8 mai 1945, date de la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont permis d'honorer messieurs Robert Ribes et Pascal Visdeloup tous deux décorés de la Croix du combattant. Les élèves de l'école de musique de Saint-Pierre-du-Mont et des écoles Jules Ferry et du Biarnès ont entonné le chant des partisans en accompagnement de la célébration.



En Bref & en images

Challenge Ados

Vendredi 22 avril a eu lieu la 1^{ère} édition du Challenge ados. Ce sont 11 équipes et plus de 60 participants âgés de 12 à 17 ans qui ont ainsi pu montrer l'étendue de leurs talents sportifs et de leur savoir en réalisant les défis tir à l'arc, golf, rugby, quizz, etc.



LA 2^E VIE DU TILLEUL

Mercredi 26 novembre 2014, derrière l'église, un nouveau tilleul a été planté en remplacement de celui qui trônait depuis 200 ans au cœur du village. Les billots de bois récoltés ont servi entre autres à la création d'une sculpture façonnée par l'artiste Christophe Doucet. Une façon de prolonger un peu la vie de ce magnifique tilleul ! L'œuvre est actuellement exposée en Gironde.

LES MOF DE FRANCE A SAINT-PIERRE-DU MONT

Le groupement landais de la société nationale des meilleurs ouvriers de France (MOF) de la région Aquitaine-Poitou-Charentes, s'est rassemblé le 3 avril 2016 au Forum de Saint-Pierre-du-Mont pour tenir son assemblée générale. L'occasion d'honorer les trois nouveaux « MOF » landais issus du 25^e concours : Benoît Saint-Amand, fleuriste bien connu des saint-pierrois ; Cyrille Vidal, photographe et Guillaume Piquet praticien dans les métiers de la piscine.



UN CHALLENGE À LA VERTICALE

Samedi 7 et dimanche 8 mai 2016, le club d'escalade Mont2Vertical a organisé son premier challenge en équipe au gymnase du lycée Jean-Cassaigne de Saint-Pierre-du-Mont. Plusieurs catégories se sont confrontées lors de ce challenge et ont permis aux néophytes comme aux « grimpeurs » confirmés de se mesurer à la verticale.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour du lundi 4 juillet

19h

Présentation par les services du Centre de Gestion des Landes du Plan Communal de Sauvegarde,

19h30

Séance du Conseil Municipal dont l'ordre du jour est le suivant :

Chers lecteurs,
 Vous trouverez dès à présent et régulièrement dans les prochaines éditions d'«Au cœur de Saint-Pierre», l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du Procès Verbal et des délibérations est consultable sur notre site internet www.saintpierredumont.fr.

Jean-François Leblay,
 conseiller municipal et secrétaire de séance

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 février 2016,
 - 2• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2016,
 - 3• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,
 - 4• Adhésion convention avec le Centre de Gestion des Landes - Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
 - 5• Élection d'une nouvelle commission d'appel d'offres,
 - 6• Nouvelle répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de Mont de Marsan Agglomération,
 - 7• Avis de la Commune sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de Mont de Marsan Agglomération,
 - 8• Nouveau Programme de Renouveau Urbain - approbation du protocole de préfiguration volet habitat et cadre de vie du contrat de ville,
 - 9• Décision modificative n° 1 du budget de l'eau et de l'assainissement,
 - 10• Créances irrécouvrables - admission en non valeurs - budget commune, budget eau, budget assainissement 2016,
 - 11• Convention entre les villes de Mont-de-Marsan et de Saint-Pierre-du-Mont pour l'extension de la régie de recette relative au paiement des factures d'eau,
 - 12• Déficit de caisse des régies - avis du Conseil Municipal sur les demandes de remise gracieuse de la part des régisseurs titulaires,
 - 13• Subvention exceptionnelle au Sporting Club Football pour l'achat d'un véhicule,
 - 14• Vente de la parcelle AB 598 à Monsieur Darbo,
 - 15• Vente de la parcelle AT 158 à la SCI JOAL,
 - 16• Intégration dans le domaine public de la voirie du lotissement communal de Sailhès,
 - 17• Convention avec l'Établissement Public Foncier des Landes pour mise à disposition de l'ensemble immobilier situé 17 avenue Charles Lamarque Cando, cadastré section AB n° 146,
 - 18• Modification de périodicité du versement de la prime semestrielle,
 - 19• Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps non complet,
 - 20• Approbation du règlement intérieur des Jardins Familiaux communaux modifié.
- > Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
 > Questions diverses.

ENVIRONNEMENT

QUELQUES CONSEILS UTILES POUR NOS ESPACES VERTS

En ce qui concerne la tonte des espaces communaux (trottoirs, espaces verts), un petit rappel est nécessaire : les véhicules garés sur les espaces verts empêchent leur entretien et risquent d'être abîmés par les projections d'herbe et de cailloux des engins. Merci d'éviter au maximum de stationner votre véhicule sur ces espaces et, le cas échéant, de bien vouloir le déplacer lorsque les équipes travaillent.



Gestion raisonnée et entretien

L'entretien courant des espaces verts reste inchangé (tonte, taille, désherbage) sauf pour les 3 sites en gestion raisonnée qui continuent de faire l'objet d'un suivi en partenariat avec le CPIE Seignanx Adour. Rappelons qu'il s'agit d'une bande de prairie située le long du Bats dans le quartier du Parc de Saint-Pierre, du Bois de Pinsolle et d'un espace vert boisé situé rue Louis Blériot dans le quartier du Biarnès.

Pour ces 3 sites, les techniques d'entretien sont différentes (fauche une fois par an, tonte uniquement des périmètres et des cheminements des zones concernées...) avec pour objectif principal de gérer notre patrimoine vert en cohérence avec les attentes des habitants tout en produisant des paysages plus riches.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le service espaces verts a changé ses horaires de travail :

Janvier, février et décembre : 9h / 15h

Mars, avril, novembre : 8h / 15h

Mai, juin, septembre, octobre : 8h-12h / 13h -17h

Juillet, août : 7h / 14h

« Cette nouvelle organisation nous permet d'adapter l'amplitude horaire en fonction de la charge de travail à réaliser; nous avons pu par exemple augmenter la fréquence de tonte (passage toutes les 3-4 semaines) pour l'ensemble des quartiers de la ville et répondre ainsi aux attentes des habitants. »

Agnès Capitain, chef de service

Et le bruit ?

Bruits liés au comportement individuel

PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Article 16

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ce de jour comme de nuit.

Article 17

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables 8h30-12h et 14h -19h
- Les samedis 9h-12h et 15h-19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit troublé par le bruit provenant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareils radios, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout autre appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores.

Extrait de l'Arrêté Préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits du voisinage du 25 novembre 2003
Préfecture des Landes -DAGR 2^{ème} Bureau

Zoom sur...

Les heures de tonte pour les particuliers

Elles sont définies par arrêté préfectoral.

Vous pouvez passer la tondeuse les jours ouvrables :

de 8h à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

UNE RÉSIDENCE POUR LES SÉNIORS

Le 26 avril 2016, les élus territoriaux ainsi que des représentants de XL habitat, les architectes en charge du projet et les responsables des différentes entités impliquées dans la réalisation de ce programme locatif senior, ont procédé à l'inauguration de la résidence Camille Brettes après une visite de certains logements, déjà occupés, et des différentes parties communes.

Cette construction s'inscrit dans un schéma de développement territorial conduit par XL habitat (Office public de l'habitat des Landes). Dans le département des Landes, de nombreux projets de constructions de ce type sont en cours ou à l'étude.



17 logements

Le projet de construction de cette résidence a été initié par Jean-Pierre Jullian et son conseil municipal. Il a été accompagné jusqu'à son achèvement par le conseil municipal actuel conduit par Joël Bonnet. Le projet a été confié au cabinet d'architectes saint-pierrois Philippe Cazaux et Michel Daries.

La résidence comprend 17 logements collectifs, dont 8 "type 1" de 35 m² (pour un loyer compris entre 301 euros et 312 euros) et 9 "type 2" de 46 m² (pour un loyer de 378 euros à 390 euros charges comprises).

La résidence sénior appartient à XL habitat, qui a l'emprise sur le foncier, donc le bâtiment. La ville de Saint-Pierre-du-Mont, quant à elle, gère la salle commune et les espaces extérieurs (Parc technique).

De l'autonomie

La réalisation de ce projet a été motivée par la volonté des élus et des partenaires associés de veiller à l'accueil des personnes âgées et de favoriser leur maintien à domicile en situation d'autonomie.

L'ensemble résidentiel Camille Brettes a été conceptualisé pour faciliter la vie des résidents. Cette construction située en plein centre offre l'accès immédiat aux commerces du cœur de Ville et à l'hôtel de ville tout proche.

Les résidents pourront également se rendre dans plusieurs cabinets médicaux situés dans un périmètre contigu : médecins, dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.

Les logements sont aménagés pour une totale accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En chiffres...

Coût de l'opération

1300 000 € TTC



Subventions

Conseil Départemental : 57 800 €

Mont-de-Marsan agglomération : 51 000 €

Emprunts

1190 000 € dont 514 000€ de prêt à taux 0% (Carsat Aquitaine)

L'interview express de Joël Bonnet



Monsieur Bonnet, pourriez-vous apporter quelques précisions chronologiques sur la réalisation de la résidence Camille Brettes ?

J.B : C'est mon prédécesseur, Jean-Pierre Jullian qui est à l'initiative de cette construction. Par délibération du 29 mars 2011, le conseil municipal a approuvé l'acquisition de la propriété Labescat et a confié le portage foncier et financier de cette acquisition à l'EPFL Landes Foncie (Établissement Public Foncier des Landes). En 2012, l'XL Habitat, à l'époque, OPH40, a été sollicité pour mener à bien la maîtrise d'ouvrage pour la construction des logements. Lors de la séance du conseil municipal du 28 septembre 2012, la constitution du groupement de commandes entre l'OPH et la ville a été validée.

Les travaux de démolition de la maison et des hangars ont été réalisés début 2013 et ont nécessité un désamiantage. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Philippe Cazaux, architecte. La construction a débuté le 23 avril 2014, la résidence a été livrée le 3 juin 2015.

En plus des logements, la ville de Saint-Pierre-du-Mont a souhaité apporter des éléments de confort supplémentaires ...

J. B : Oui, nous avons voulu qu'une laverie accessible aux occupants ainsi qu'une salle commune à l'usage des résidents pour l'organisation de repas ou de fêtes familiales, soient intégrées au programme. La salle bénéficie d'une cuisine équipée, de mobilier et du matériel nécessaire à son utilisation. La superficie de l'ensemble (y compris cuisine + vestiaires) est de 84 m².

Selon vous, quels sont les principaux avantages générés par une construction de ce type ?

JB : Ce terrain de 2 220 m², situé en centre-ville, représentait une véritable opportunité de par sa situation géographique. Cette opération a permis de réduire le déficit de logements conventionnés, mais également de densifier le cœur de ville de notre commune. Cette résidence répond aux attentes de personnes qui aspirent à occuper un logement près de tout.

De la convivialité

Tout a été pensé pour agrémenter la vie quotidienne des résidents et des espaces communs ont été créés pour favoriser les rencontres et les échanges entre locataires.

Ainsi, si tous les logements sont prolongés par des terrasses ou des balcons, les résidents ont également accès à une salle commune de 45 m² ainsi qu'à une laverie.

Une mixité intergénérationnelle

La présence dans la résidence Camille Brettes de trois pensionnaires du foyer Majouraou de Mont-de-Marsan, âgés de 23, 26 et 33 ans, en tant que locataires, permet d'offrir la mixité intergénérationnelle et la possibilité à ces handicapés de trouver cette autonomie si importante pour eux.

De l'esthétisme

Les arbres existants ont été conservés afin d'agrémenter les espaces connexes. C'est le cas par exemple du magnifique pin parasol à l'entrée de la résidence qui a nécessité une prise en charge particulière pour l'entreprise qui a aménagé le parking. L'utilisation de matériaux identiques aux bâtiments voisins, comme les tuiles de terre cuite et la pierre coquillière pour les murs de soutènement, favorise l'intégration esthétique de la résidence sur le site qu'elle occupe.

zoom sur...

Qui est Camille Brettes ?

La résidence Camille Brettes porte ce nom en référence à la rue éponyme qui la borde. Camille Brettes a été le maire de notre commune de 1889 à 1929. Il a exercé 40 ans d'édilité, soit le plus long mandat effectué à Saint-Pierre-du-Mont durant ces 2 derniers siècles. A l'époque, la commune de Saint-Pierre-du-Mont comptait 1000 habitants.



Située en plein cœur de ville, la résidence permet un accès facile à tous les commerces de proximité.

SPORTING CLUB SAINT-PIERRE-DU-MONT FOOTBALL

PLUS FORTS QUE LES BLEUS : LES ORANGES ET NOIRS

Le Sporting Club de Saint-Pierre-du-Mont a connu une saison 2015-2016 exceptionnelle en matière de résultats sportifs. Les acteurs de cette épopée footballistique, témoignent.

Interview d'Olivier Duchêne (à droite sur la photo) co-entraîneur des seniors avec Jacques Lobit.



Olivier, quelle formule magique avez-vous employée pour conquérir une remontée en promotion d'honneur ?

O.D : C'est un groupe que j'ai repris il y a deux ans. Avec mes collaborateurs, on essaye d'inculquer une nouvelle philosophie, de rajeunir un peu l'effectif et de rentrer des joueurs accomplis qui viennent livrer leur expérience. Prendre du plaisir et adhérer à un projet, c'est peut-être ça le côté magique de la formule ! L'objectif était de monter, objectif atteint ! En plus du championnat, il y avait la coupe des Landes qui est une épreuve qui commence à prendre de l'importance dans la tête des footballeurs landais. Je l'ai gagnée il y a 3 ans avec la réserve et l'objectif c'était d'aller le plus loin possible et pourquoi pas la gagner. On a fait une demi-finale contre Ygos, où on s'impose aux tirs au but et une finale contre Morcenx où on l'emporte 2-1. C'est un parcours difficile, car on



GRUPE VAINQUEUR COUPE DES LANDES :

Escalle Ludovic, Marquet Romain, Kihelifa Anthony, Lebriez Kevin, Bisquet Jerome, Olivan Yannick, Ducournau Jean, Lalzace Romain, Pilati Maxime, Bruneau Adil Jbb, Maurin Cyril, Cariou Thomas, Roux Nicolas, Duffour Loic, Wion Guillaume, Ballesta Jonathan, Varre Fabien, Birebent Benjamin.

a joué toujours à l'extérieur et les mecs bossent le lendemain ! Il fallait jouer le dimanche en championnat aussi. Mais on était sur une dynamique positive...

Quel est votre objectif pour la saison à venir ?

O.D : On vient de vivre une belle aventure, on était en promotion de ligue, plus bas échelon régional, on est en promotion d'honneur. L'année prochaine, on conserve notre effectif à 95 %. Le groupe sera bonifié de

quelques éléments qui retournent à leur club d'origine. Il n'y a donc pas de raison pour ne pas pousser le rêve un peu plus loin. Je veux garder cet état d'esprit, clairement il y a quelque chose qui se passe dans ce groupe. C'est un groupe jeune, à part 3 ou 4 trentenaires, ils ont entre 20 et 25 ans. Le club fête ses 40 ans en 2018, j'aimerais positionner le club en DHR, le deuxième niveau régional, dès l'année prochaine si possible. Je veux aussi faire monter le groupe réserve.

« ... Nous recevons d'indispensables subventions et l'équipe de Joël Bonnet a engagé un grand travail de réfection des terrains. On a, à présent des équipements très qualitatifs. »



On sent que la cohésion existe au-delà de l'équipe première, au sein de tout le club...

O.D : Oui, c'est identitaire, tout le Sporting Club Football vit dans cet esprit de cohésion. Nous avons une école de foot, avec des 5-6 ans jusqu'aux seniors et les "vieilles gloires" du foot loisirs, qui poursuivent leur passion. Ceux-ci sont 10 ou 15.

Cette année, on a fait une rencontre entre les anciens et mon groupe sénior. Mon leitmotiv est que mon groupe soit encouragé et supporté, il faut maintenir les liens et la ferveur intergénérationnelle. Et avec les enfants à l'école de foot, on travaille pour l'avenir.

Une équipe qui avance, c'est aussi un encadrement qui fonctionne. Qu'en pensez-vous ?

O.D : L'encadrement est effectivement très important dans l'histoire. Sur un plan sportif, je travaille avec Jacques Lobit, un entraîneur avec une expérience conséquente.

Nous allons dans la même direction, notre binôme fonctionne très bien. L'équipe dirigeante qui est en place fait du beau boulot, mais il faut venir la soutenir. Les bénévoles sont les bienvenus, même pour quelques heures, un petit coup de main est toujours appréciable sur les aspects sportifs, administratifs, festifs. J'en profite pour glisser ce petit message ! Du côté de la municipalité, le soutien est aussi majeur. Nous bénéficions d'une mise à disposition des éducateurs sportifs pour l'école de foot, et d'une mise à disposition des minibus.

Nous recevons d'indispensables subventions et l'équipe de Joël Bonnet a engagé un grand travail de réfection des terrains. On a, à présent, des équipements très qualitatifs.

Auparavant, l'ancienne municipalité nous a également toujours suivis avec bienveillance. Nous nous sentons donc soutenus.

« ... On sent que la cohésion existe au-delà de l'équipe première, au sein de tout le club... »

Recette du cocktail gagnant d'Olivier

« De la rigueur dans le projet, la méthode de travail et la façon de jouer. Le tout avec un côté chambreur, moqueur. Et des animations extrasportives génératrices de cohésion de groupe ! »



D'un point de vue structurel, quels sont, selon vous, les éléments susceptibles de faire progresser le club ?

Il faut arriver à développer du partenariat avec les entreprises et les institutions, dans un esprit "donnant, donnant".

D'un point de vue communication, le Sporting est un nom de club fédérateur, c'est une identité. On joue au Sporting ! Nos jeunes ont des résultats probants, ça pousse derrière, le travail se fait à tous les étages. Nous avons à cœur de véhiculer une bonne image, il faut donc progresser au niveau de nos outils de communication.

Témoignage de Jacky Pasquier,

Président du Sporting Club Saint-Pierre-Du-Mont Football



« Pour moi, c'est une super première année en tant que président. L'effectif a été renouvelé et la mayonnaise prend bien. Les gars jouent à fond et ne s'avouent jamais vaincus. Ce fut une année exceptionnelle on a fait le doublé championnat et coupe. On peut encore monter d'une division, mais ce sera difficile. Ce qui me fait plaisir c'est que dans les joueurs de Saint-Pierre, il n'y en a pas beaucoup qui veulent partir, malgré les sollicitations qu'ils reçoivent et ça c'est bon signe ! »

LES SERVICES TECHNIQUES

POUR FACILITER VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Le service technique et urbanisme de la mairie de Saint-Pierre-Du-Mont est dirigé depuis 2012 par Dominique Cazaux, ingénieur territorial. Ce service est composé de 3 Agents « pluridisciplinaires ». Bien que chaque agent maîtrise un domaine de compétence spécifique, ils sont tous capables de répondre aux différentes sollicitations concernant leur service. Le domaine principal de Dominique Cazaux est la gestion de la publicité commerciale, l'aménagement urbain et la gestion de projets. Celui de Lionel Devaux est l'accueil du public, l'enregistrement des dossiers de permis de construire, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme, leur transmission au service instructeur et la notification des autorisations aux demandeurs. Patrick Schembri est notamment chargé de la voirie, du suivi des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement et des commissions de sécurité. Le service est placé sous la responsabilité de monsieur Bernard Kruzynski, adjoint à l'urbanisme, aux travaux, au logement, à la voirie et à la Défense. Par délégation du maire, Bernard Kruzynski signe tous les dossiers relatifs à l'urbanisme.

De gauche à droite : Lionel Devaux, Bernard Kruzynski, Dominique Cazaux et Patrick Schembri.



« Dans le cadre de mes responsabilités d'adjoint, Joël Bonnet m'a confié la charge des volets urbanisme, travaux, logement, voirie et défense. Il est pour moi très agréable de travailler avec le service technique. C'est un domaine qui requiert bon nombre de connaissances et nous avons la chance d'avoir un personnel très qualifié qui, de plus, a les qualités relationnelles requises pour accueillir le public et communiquer avec nos partenaires : services d'État et entreprises privées. »

Bernard Kruzynski

Les missions du service technique

Assurer l'entretien et le suivi du patrimoine urbain, qu'il s'agisse des bâtiments communaux, de la voirie ou de l'éclairage public, mais aussi de la conformité des nouvelles constructions particulières ou de la sécurité des nouveaux commerces, voilà, avant tout, les principales missions du service technique

En effet, il faut entretenir régulièrement les bâtiments appartenant à la commune.

Le service technique en gère donc la maintenance, l'entretien et les contrats de service (exemple : chauffage, fluides, extincteurs, ascenseurs). Dans sa tâche quotidienne, ce service est également appelé à se rendre sur les chantiers, à organiser des commissions de sécurité (une quinzaine par an) et à travailler en collaboration avec Mont-de-Marsan agglomération.

Parmi les partenaires que rencontre ce service, les cabinets de notaires de la ville et du département, les géomètres et les promoteurs immobiliers sont des interlocuteurs réguliers. Le service



Intervention sur la voirie, rue Stephenson.

technique est également amené à rédiger des actes administratifs déposés à la publication foncière et des arrêtés relatifs à la police de la circulation.

En ce qui concerne les établissements recevant du public, le service technique vérifie la conformité aux règles d'accessibilité et de sécurité, en lien avec les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité.

RAPPEL

l'échéance de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments (commencée en 2005) était fixée à 2015. Un nouveau cadre législatif a donné des délais supplémentaires - jusqu'à trois périodes de 3 ans - par le biais des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui constituent un engagement ferme sur un délai fixé contractuellement.

L'accueil du public

« Les gens viennent spontanément, beaucoup pour des projets d'urbanisme : constitution du dossier, réglementation, etc.

On les aide dans la constitution de leur dossier d'urbanisme. Les demandes sont variées, ce peut être lié à des problèmes d'éclairage, de réseaux, de bornage, etc. Dans notre domaine, il

y a un aspect juridique très important sur la réglementation : tout ce qui touche à l'urbanisme, à la gestion du foncier communal, à la sécurité, aux lotissements (construction et intégration dans le domaine communal).

Certaines personnes viennent consulter le PLU (plan Local d'Urbanisme), d'autres les permis de construire, beaucoup de services et de conseils sont donnés. Le nouveau site Internet, qui sera plus pratique, convivial et ergonomique, avec davantage d'accès à l'information, nous aidera dans notre tâche. Le public pourra y trouver une information qui lui évitera parfois de se déplacer pour nous rencontrer. »
Dominique Cazaux, chef de service.

Des codifications

Le service technique doit s'enquérir de dispositions législatives régulièrement actualisées.

Le droit des sols a, par exemple, beaucoup évolué suite à une réforme mise en place en 2007 qui a induit des changements sur les procédures, les permis de construire et les déclarations préalables ; puis une autre en 2012 sur la fiscalité de l'urbanisme. Le code de l'urbanisme, le code de l'environnement, le code de la route, le code général des collectivités territoriales, le code des procédures pénales (actions en contentieux), sont autant de réglementations qui doivent être maîtrisées par ce service.

Zoom sur...

La chaussée à voie centrale banalisée

« Afin de sécuriser la circulation des deux roues, nous avons décidé de mettre en place un nouveau dispositif de partage de la chaussée appelé CVCB (Chaussée Voie Centrale Banalisée). C'est une chaussée sans marquage axial, dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circuleront sur une voie centrale à double sens et les cyclistes circuleront sur les accotements revêtus appelés rives. Nous avons travaillé en collaboration avec l'association "Place aux vélos".

Ce dispositif est mis en place rue Georges Stephenson et Boulevard du Belvédère. Une communication va être diffusée par l'association "Place aux vélos" auprès notamment des auto-écoles et de la préfecture.

Ce concept, déjà éprouvé dans plusieurs villes d'Europe, commence à peine à voir le jour dans le département des Landes. Saint-Pierre-du-Mont est une commune pilote de ce dispositif. »

Joël Bonnet,
maire de Saint-Pierre-du-Mont



La chaussée à voie centrale banalisée rue Georges Stephenson.

DES RÉALISATIONS ET DES TRAVAUX EN COURS

L'éclairage LED

Ce matériel a commencé à être déployé à l'automne 2014.

Depuis, il existe sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont une systématisation du déploiement de l'éclairage LED combiné à un système de détection de présence, en vue d'une économie d'énergie.

« Le principe est que ces appareils éclairent à 20% de leur capacité et, lorsqu'un véhicule ou un piéton est détecté, ils sont automatiquement allumés à pleine puissance par série de 3 ou 4 avec une temporisation, puis se remettent en veille. C'est un système automatique de détection, les lampadaires communiquent entre eux, et que l'on soit à pied, à vélo ou en voiture, l'éclairage sera en avance sur le déplacement. » Indique Bernard Kruzynski.

Le coût de l'investissement est de 25 % supérieur à une installation classique, mais l'amortissement se fait en 4 ou 5 ans. Le déploiement est effectué au fur et à mesure des remplacements des anciens lampadaires.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

• **La réfection de la rue du Roussillon** a débuté le 6 juin pour une durée de 10 semaines : travaux réalisés par Mont-de-Marsan agglomération.

Les travaux de réfection de l'éclairage public et de l'assainissement ont été réalisés préalablement par la commune.

• **La zone industrielle de Compeyrot :** l'eau et l'assainissement ont été rénovés par la commune. Les réseaux vont être enterrés, l'éclairage public et la voirie refaits entièrement. Achèvement des travaux d'ici la fin de l'année 2016.



Un prestataire de service intervient pour déboucher un égout.

Rappel :

Les travaux préalables sur les réseaux sont effectués par la commune de Saint-Pierre-du-Mont, les travaux de surface par Mont-de-Marsan agglomération.

Le programme de réfection voirie est engagé jusqu'à 2019.

Le budget annuel pour Saint-Pierre-du-Mont est d'1 million d'€, celui de Mont-de-Marsan agglomération, pour les 18 communes, est de 2,5 millions d'€ d'investissement.



Lieu protégé et sécurisé, la base de loisirs du Marsan située sur le territoire de Saint-Pierre-du-Mont accueille chaque année de nombreux visiteurs. Son espace de baignade surveillé et accessible à tous, ses nombreuses activités dispensées dans les 120 ha alentour et sa gratuité en font le rendez-vous privilégié des amateurs de détente en famille ou entre amis.



LA BASE DE LOISIRS DU MARSAN

L'ÉTÉ SERA CHAUD, L'ÉTÉ SERA BEAU!

UN PETIT PLOUF ?

Interview d'Alain Debernardi, chef de poste

Monsieur Debernardi, quel est le dispositif mis en place pour la surveillance de la baignade ?

A.D : Le poste de secours de proximité comprend 1 maître-nageur handiplagiste diplômé du BEESAN, 1 chef de poste handiplagiste titulaire du BNSSA et 5 sauveteurs nautiques titulaires du BNSSA. En complément à ce dispositif, la base de loisirs bénéficie de l'intervention de 8 saisonniers chargés de l'entretien du site et de rondes d'agents de sécurité qui garantissent la sérénité des usagers de la base.

Quel est le type d'intervention le plus courant pour les surveillants de baignade ?

A.D : C'est un lieu très fréquenté par les familles, la surveillance des enfants est un élément très sensible. Un lac, ce n'est pas si tranquille que ça. Les enfants de 3 ou 4 ans s'avancent et perdent pied. Ils se noient en silence, ça peut aller très vite. Un adulte en général fait du bruit et se débat. J'en profite pour rappeler que notre action est complémentaire à la surveillance des parents qui, elle, demeure essentielle.

Vous faites beaucoup de prévention, c'est une façon d'éviter certains problèmes ?

A.D : oui, je crois beaucoup à l'aspect préventif. On intervient pas mal au niveau du civisme, ce lac est très fréquenté, il y a beaucoup de jeunes, ça bouge. On est là pour désamorcer certaines situations avant qu'elles ne dégèrent. Cependant,



Ci-dessus : l'aire de jeux offre également deux jeux adaptés aux handicaps.
Ci-contre : le dispositif Handiplage.

personnellement, ça fait 7 ans que je suis en poste et je peux vous dire qu'il y a de moins en moins d'incidents et que la base est à présent un lieu très paisible. Pour la prévention, nous veillons aussi aux coups de chaleur des tout-petits, certains parents ne sont pas conscients des dangers du soleil !

Et pour le dispositif Handiplage ?

A.D : Ce dispositif marche très bien, avec une collègue, nous avons fait un stage de sauveteur nautique Handiplagiste, afin d'aider les personnes à mobilité réduite à accéder à la baignade, avec tout un dispositif adapté. Nous avons de plus en plus de demandes !

Une base accessible à tous

Depuis 2014, la baignade est accessible à tous, 2 tiralos (fauteuils amphibies) sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'accéder à la baignade. L'accueil se fait au poste de secours. Un tapis spécial est mis en place sur le sable pour faciliter les déplacements du fauteuil. Dans la continuité des aménagements antérieurs, des travaux d'accessibilité ont été réalisés. Pour l'accueil des personnes

en situation de handicap, un parking, des cheminements et un local vestiaire-douches ont été spécialement créés.

L'aire de jeux offre également des jeux adaptés aux handicaps et une rampe d'accessibilité pour favoriser la mixité entre enfants. Cet aménagement a permis à Mont-de-Marsan Agglomération d'obtenir le label Handiplage de niveau 3 et une convention est signée avec l'association Handiplage.

Un espace sécurisé

La ronde d'agents de sécurité garantit la sérénité et le bien-être de l'ensemble des usagers de la base. L'équipe de surveillance veille au respect du site et de ses usagers, ainsi qu'au bon usage des parkings pour une sécurisation optimale en complément d'un système de vidéosurveillance.

Un lac de pêche

Mont-de-Marsan Agglo, en association avec l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques), met à la disposition des amateurs de pêche un lac, le Bourrus, d'une étendue de 2 hectares pour pratiquer ce loisir. Vous pourrez y pêcher des goujons, des gardons, des tanches, des brochets et des perches. Carte de pêche indispensable.

Pour plus d'information, contactez M. Priam, représentant de l'AAPPMA au 05 58 46 23 27.

En chiffres...

Fréquentation

Entre 45 000 et 75 000 visiteurs par an

Surfaces

Du domaine forestier : 120 ha
Du bassin de baignade : 2 ha
Surface de baignade surveillée et plage : 7000 m²
Du lac de pêche : 3,70 ha

Les lacs

Température moyenne de l'eau de baignade : 24°
Profondeur maximale de la zone de baignade : 4,50 m (pente régulière)

Une aire de jeux

L'aire de jeux est composée de : 2 tours reliées entre elles par un pont suspendu, de plateformes de différentes hauteurs, d'un filet à grimper, d'un pont de singe, d'un toboggan, de barres fixes, d'un hamac, d'une balançoire panier.





Des activités en plein air

De nombreuses animations sont à disposition du public : Pilates (exercices physiques), Zumba (mélange de danse, d'aérobic, danse jazz et fitness), accrobranche, parcours d'orientation, volley, etc. Il est recommandé de se munir de baskets, de protection solaire, de vêtements légers et souples, serviette et de bouteille d'eau.



Un restaurant

Le restaurant Fourchette et Sable blanc et sa pergola couverte de 45m², avec vue imprenable sur le lac, accueille les gourmands.

Contact :

fourchette-et-sable-blanc.fr / fourchette.sableblanc@gmail.com 05 58 75 35 70

Infos pratiques

Base de loisirs du Marsan

RN 124
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 09 77 75 11 86

Accès en bus

La desserte du site par le réseau de bus Tma – ligne C – est assurée du 18 juin au 04 septembre inclus. Attention : pour se rendre à la Base, les usagers doivent descendre à l'arrêt « Base de loisirs » et non à l'arrêt « Coumassotte ».

Surveillance de la baignade

Du 18 juin au 4 septembre 2016 inclus, du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h.

Activités

Réservation à l'Office de tourisme, au Point Infos ou sur lemarsantourisme.fr
Dispositif handiplage : handiplage.fr

Informations complémentaires

www.basedeloisirsdumarsan.fr
Règlement intérieur téléchargeable sur : www.saintpierredumont.fr/



La base nautique c'est aussi...

...le Moun Ride

Le 22 mai 2016, les villes de Mont-de-Marsan et de Saint-Pierre-du-Mont, ont été le théâtre de la troisième édition du Mounride. Cette épreuve permet de découvrir les lieux emblématiques du "Moun" tout en sautant, escaladant, rampant, nageant, grim pant.

...le Raid des 3 rivières

Le 12 juin 2016, Le Raid des trois rivières, a été lancé par le Stade Montois. Cette épreuve de 45 kilomètres alliant VTT, course à pied, canoë, tir à l'arc et tyrolienne, est passée par Saint-Pierre-du-Mont.

1

Moun Ride : gare aux requins de Ménasse, levez les pieds !

2

Moun Ride : marcher sur l'eau, un véritable sacerdoce

3

Raid des 3 rivières : à la force des mollets

4

Les vainqueurs du Raid entourés par Jean-Jacques Crabos, président du Stade Montois Omnisports et Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont.

BRIGITTE FALET, DE LA TOILE À LA PETITE REINE

Le sport fait-il partie de la culture ?

Le sport, comme la culture, participe à l'épanouissement et à l'enrichissement de chacun. Que ce soit sur le plan physique ou intellectuel, ces 2 domaines offrent indistinctement plaisir, découverte, évasion, apprentissage et partage. C'est ce que nous vous invitons à découvrir dans ce portrait de Brigitte Falet artiste-sportive saint-pierroise à la trajectoire de vie étonnante.

Du pinceau...

Au cours du mois de mai 2016, le Forum a accueilli l'artiste peintre saint-pierroise Brigitte Falet, pour une exposition de 23 œuvres, composée d'aquarelles et d'huiles. L'exposition intitulée « les profondeurs de la nature », fut assez représentative de l'univers de l'artiste qui qualifie elle-même ses compositions, d'œuvres mystiques et ésotériques. Un univers un peu sombre, qui révèle la profondeur d'un personnage par ailleurs haut en couleur.

Si Brigitte Falet s'est découvert dès son plus jeune âge des penchants artistiques, la production d'une centaine de toiles se fit un peu plus sur le tard. C'est en 1999 que cette activité exutoire vint s'additionner à une passion nettement plus sportive.

En effet les méandres de la vie, ont mené cette artiste sur les routes de France où le matériel de peinture dut côtoyer boyaux, pédaliers et fourches.

...Au vélo...

« Le vélo ? Un dimanche lors d'une sortie sur les routes de montagne entre amis, malgré mon vieux vélo très lourd, j'ai doublé tout le monde » conte la sportive. C'est que Brigitte a « des chaussettes en titane », comprenez, un sacré bon coup de pédale. Après des années de pratique de gymnastique, doublées d'une aisance naturelle, le virus du cyclisme s'attaque à l'artiste par surprise. Cette année 1999, Brigitte arrive deuxième de la « Dominique Arnaud » à Mont-de-Marsan avec à la clé une anecdote croustillante : « Je ne savais pas courir et je me suis arrêtée au ravitaillement ». Fin 1999, première licence en poche. Brigitte doit apprendre à se servir d'un vélo ! Elle s'attaque avec un énorme braquet à la côte de Mugron, laissant au passage sur place des compagnons de route masculins qui auraient pu être tentés de se moquer de son amateurisme !

En 2000, première victoire à la Dominique Arnaud, un gain de 10 courses en quelques mois achève de faire taire les sceptiques. À 43 ans, Brigitte a appris, elle collectionne les bouquets et trophées et avale de 200 à 300 kms à l'entraînement.



La culture hip-hop sur le sol saint-pierrois

Samedi 17 et dimanche 18 avril, le gymnase du Cosec a accueilli le festival « hip-hop 2 jours dans ma rue » offrant aux jeunes danseurs hip-hop l'occasion de confronter leur talent. Cette manifestation organisée à l'initiative de l'association Dream Landes de Saint-Pierre-du-Mont, a permis au public de mieux appréhender la culture hip-hop et d'en découvrir ses applications. Ateliers de danse (powermove, top rock, break dance), atelier salsa hip-hop, atelier Kizomba, concours chorégraphiques ainsi que plusieurs battle « East coast-West coast » ; ont ébloui les spectateurs.

Ce festival fut également l'occasion de fêter 20 ans de danse hip-hop dans le département.



...Jusqu'à Jeannie

En 2002, Brigitte connaît une année exceptionnelle ponctuée par un titre de championne de France F.S.G.T, une arrivée en tête en F.F.C à Morcenx avec les hommes et une arrivée avec Jeannie Longo à Strasbourg. Championnats, coupe de France, Brigitte grâce à ses talents de grimpeuse parvient à enchaîner 9 cols avec une moyenne de 27 km/h. 5 titres dans la « Luis Ocana » complèteront entre autre le palmarès.

La saint-pierroise pratique l'art de la giclette et laisse tout le monde sur place. « Ça m'a valu des inimitiés dans un peloton où la plupart des filles avait 20 ans de moins que moi, on m'a même volontairement fait tomber » précise la désormais retraitée du bitume. Car c'est également une chute à l'entraînement avec en prime, une fracture du col du fémur, qui a eu raison de cette belle épopée en 2012. Toutefois, l'air pur de Saint-Pierre-du-Mont permet, encore aujourd'hui, à cette artiste-sportive de parcourir 100 kms le dimanche en toute décontraction !



Marsan sur scènes revient au théâtre de verdure

Le festival communautaire « Marsan sur Scènes » donne rendez-vous au public du 1^{er} au 27 août 2016.

En arborant diverses formes, la culture rythmera une nouvelle fois l'été du territoire. Le lancement du festival se fera à Saint-Pierre-du-Mont lundi 1^{er} août à 19h30 au théâtre de verdure du pôle culturel. Lors de ce spectacle, c'est la troupe Impact Cie Rêve² qui se produira. Le public assistera à une soirée acrobatique construite autour d'un collectif de 5 artistes. Ce spectacle simple et efficace est articulé autour d'une mini bascule, une plateforme qui se déplace, une barre russe, des portés acrobatiques et de la danse. Avec : Tiko Venne, Josuah Finck, Savage, Eve Bigel et Tom Gaubig *Cirque / Gratuit tout public / 45 min.*

Renseignements Marsan sur Scènes :

marsancultures.fr

Office de Tourisme : 05 58 05 87 37

Boutique Culture : 05 58 76 18 74



l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION
CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

Jusqu'au 4 sept.

Base Nautique et de Loisirs du Marsan

Baignade surveillée la semaine de 11h à 19h et les week-ends et jours fériés de 11h à 20h

Renseignements sur www.basedeloisirsdumarsan.fr

Juillet

DU 27 JUIN AU 5 SEPT.

Fermeture du bassin couvert, rue de la Provence, pour cause de travaux du COSEC.

Rens : Service des sports au 05 58 76 49 17

JEUDI 28 JUILLET

Fête du quartier de la Moustey organisée par l'Association du Quartier de la Moustey (AQM). Activités et animations l'après-midi.

Renseignements auprès de l'AQM au 05 58 03 57 23

Août

LUNDI 1 AOÛT

Impact (cirque)

À 19h30, théâtre de verdure
Gratuit tout public / 45 min
Cie Rêve²

Un spectacle acrobatique autour d'un collectif de 5 artistes. (voir page 17)

www.marsancultures.fr

Retrouvez-nous sur Facebook

Mairie de Saint Pierre du Mont pour tout savoir !



JEUDI 11 AOÛT

Les Montagnes Hallucinées

À 19h30, Théâtre de verdure
Gratuit tout public / 1h
Cie Estoc.

William Dyer, géologue, raconte lors d'une conférence son expédition cauchemardesque en Antarctique. Peu à peu, la conférence se transforme en expédition poétique et hypnotique, expérience au cours de laquelle le public est invité à voyager en imaginaire et en musique afin de peut-être percer à jour le mystère des montagnes hallucinées. D'après H. P. Lovecraft Adaptation et interprétation : Paul Toucang
1h / Buvette sur place. Lecture musicale / Gratuit tout public
www.marsancultures.fr

DU 13 AU 27 AOÛT

Tournoi de Tennis

Nouveau complexe tennistique
rue Colette Besson.

Simple messieurs/dames et doubles messieurs/ dames et mixtes, tournoi orange 8,9, 10 ans filles et garçons les 13 et 14 août. Inscriptions au 06 28 18 04 87 et par e-mail à tennis.saintpierre@gmail.com
Repas moules-frites le vendredi 19/08 et paëlla le 26/08, sur réservation au 06 59 20 26 33.

SAMEDI 20 AOÛT

Cérémonie commémorative de la libération de Mont de Marsan. À la stèle du pont de Bats à partir de 11h.

A PARTIR DU 22 AOÛT

Allocation de rentrée scolaire (sous conditions de ressources) pour les enfants saint-pierrois en maternelle à la rentrée 2016. S'adresser au CCAS, uniquement le matin, au 05 58 46 67 00.

SAMEDI 27 AOÛT

Inauguration du nouveau complexe tennistique de Saint-Pierre-du-Mont, à 11h rue Colette Besson.

Sept.

DU 1 SEPTEMBRE AU

14 JANVIER 2017

Concours de Nouvelles

Thème « Disparition »

Date limite de réception le 14 janvier 2017 par courrier à : Forum de la Culture et des Loisirs, square Jean Moulin, 40280 Saint-Pierre-du-Mont, ou par e-mail : forumstpierre@wanadoo.fr

Non ouvert aux professionnels.
Plus d'infos : 05 58 06 90 96
forumstpierre@wanadoo.fr

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Vide greniers de la section Pelote du Sporting Club de Saint-Pierre-du-Mont.

9h-18h, à la salle multisports, rue Colette Besson.

Rens., inscr. au 06 81 93 85 64 ou à christinedhe@orange.fr

A PARTIR DU 5 SEPTEMBRE

Aqua Pitchouns

Ouverture des inscriptions à l'Aqua Pitchouns (jardin aquatique 3/6 ans) pour la période 1 (septembre à janvier 2017)

Rens : service des Sports au 05 58 76 49 17

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Fête du quartier Biarnès-Le Pouy (violet) 12h-17h, sur le terrain de basket du Pouy, rue des Acacias, avec pique-nique.

Rens. : quartioviolet@saint-pierredumont.fr

JEUDI 15 SEPTEMBRE

Réunion publique dans le cadre du projet urbain de la Moustey (Politique de la ville) À 18h, Salle de réunion de l'Association de Quartier de la Moustey, Bâtiment 18.

Rens. au 05 58 76 44 82

LES 16, 17 ET 18 SEPT.

18^e Challenge National de VTT organisé par la FNASCE (Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide) à Ménasse.

Rens : Service des Sport au 05 58 76 49 17

Octobre

DIMANCHE 8 OCTOBRE

Fête du Conseil de quartier Rose

10h-17h, salle Bastarot à Ménasse. Balade, pétanque, jeux pour petits et grands et panier partagé.

Rens. : quartierrose@saintpierre-redumont.fr

DU 24 AU 28 OCTOBRE

Formules vacances d'automne « après-midis sports »

Inscr. et rens. au service des sports 05 58 76 49 17

Forum des associations

SAMEDI 3 SEPT.

Cette année le forum se tiendra dans la salle Multisports rue Colette Besson (en face du nouveau complexe tennistique). Découverte des différentes associations, animations, initiations sportives et de loisirs.

Rens. : 05 58 06 90 96
forumstpierre@wanadoo.fr

Concours de peintures

Thème « Disparition »
Catégorie Adolescents & Adultes. Concours non ouvert aux professionnels.

Informations auprès du Forum de la Culture et des Loisirs au 05 58 06 90 96 ou forumstpierre@wanadoo.fr.

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Bonjour aux Saint-Pierroises et aux Saint-Pierrois

Notre première pensée est pour Gabrielle Léger qui nous a quittés minée par une terrible maladie. Sa volonté de se mettre à la disposition des autres est un exemple que nous n'oublierons pas.

Certains d'entre vous ne partiront pas en vacances, l'opposition PS au Conseil Municipal, va essayer de vous persuader que vos problèmes financiers sont dus à la nouvelle majorité municipale.

Cette politique politicienne n'est pas celle que vous avez choisie en élisant une liste où divers courants de pensée, diverses origines culturelles, un panel socioéconomique très large sont représentés pour donner à notre commune un élan nouveau.

Les tennis, le Pôle Santé route de Saint Sever, le démarrage des travaux du COSEC, les travaux relatifs à l'agenda d'accessibilité, les réflexions sur l'urbanisme du Cœur de Ville, voici quelques exemples des chantiers qui sont en cours.

L'opposition municipale PS, au pouvoir pendant 18 ans, déplore notre passivité : effectivement le projet du COSEC existait depuis...2008 mais il était plus facile de le laisser se dégrader, par contre nous n'avons pas trouvé de dossiers pour les toilettes publiques, le PAVE (exigible depuis 2009), le pôle santé...

Le vote des augmentations des subventions aux associations est un signe fort quant à notre volonté de soutenir les bénévoles et leur engagement pour offrir aux saint-pierrois des activités variées et de qualité : sportives, culturelles et de loisirs.

Avec la non augmentation de la fiscalité locale et malgré des dotations en baisse, voilà des choix politiques auxquels vous n'êtes pas insensibles.

Quelle triste attitude que celle de cette opposition qui dénigre le travail du Comité des Fêtes, quel exemple d'encouragement pour les associations !!!

Notre promesse d'amener notre commune au XXI^{ème} siècle est toujours notre but, beaucoup de travail reste à faire, nous en sommes conscients mais votre adhésion à nos projets nous donne la volonté de continuer dans cette voie d'un nouveau Saint-Pierre-du-Mont

Votre majorité municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

Bonnes vacances à tous

En ce temps de vacances scolaires qui démarrent, où l'on ne devrait penser qu'à se poser au soleil avec nos enfants, tout nous ramène aux mauvaises surprises de la rentrée !

Et oui, malgré les promesses du maire, je cite « rien ne va changer dans les écoles et à la cantine », en fait, tout a changé, et surtout les tarifs : cantine, garderie, centre de loisirs. Le Maire parle de lissage.... C'est du vocabulaire de coiffeuse !

La gestion des écoles, c'est comme la loterie: si on mise sur la piscine, il n'y aura pas d'argent pour les livres ou inversement. Alors que les enfants doivent apprendre à lire ET à nager. Mais là, il n'y a rien à gagner à la fin, car la dotation par enfant baisse de 30 %.

Par contre, plus de 5000 € vont être dépensés pour un nouveau logo de la ville. Notre blason actuel ne suffit sans doute pas...

Plutôt que de créer des subventions afin d'aider les Saint Pierrois les plus démunis face à ces hausses de tarifs pour lesquelles il vote sans broncher en conseil d'agglomération, le maire ne fait rien, il dit que ce n'est pas de sa faute. En réalité, il est là depuis 2 ans et a déjà baissé les bras pour défendre nos concitoyens.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, et si vous ne partez pas, comme un grand nombre de landais, vous avez la chance de vivre dans une commune pourvue d'un lac de baignade, et de forêts dans lesquelles vous pourrez vous promener à pied ou à vélo : profitez en !

**Saint Pierre Du Mont, Ensemble,
préparons l'avenir
E. Mezrich, M. Rousseau, J. Paris, P.
Beaumont, A. Arrieu, MC. Bernadie**

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

Le 11 Avril, le Conseil Municipal a voté le budget primitif qui règle la vie de nos concitoyens pour l'année 2016.

Le Groupe « Saint Pierre Autrement » a décidé, par ma voix, d'émettre un vote favorable.

En effet, non seulement les orientations budgétaires présentées en conseil municipal ont été respectées, en particulier la non-augmentation des impôts locaux mais les nouvelles propositions à caractère social inscrites dans ce budget conviennent parfaitement à notre groupe, à savoir :

- L'acquisition de terrains pour l'implantation de logements sociaux dans les quartiers du centre ville ; ce qui favorisera la mixité sociale.
- L'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche municipale qui est un service public rendu aux parents et dont le coût n'est pas négligeable.
- La mise en place de projets novateurs dans le Quartier de La Moustey, dans le cadre de la politique de la ville, pour une meilleure insertion par le travail et pour favoriser le lien social entre les habitants.
- L'augmentation du soutien financier aux associations à caractère social et également sportif pour leurs actions auprès des jeunes de ce quartier.

Mais accord ne veut en aucun cas, dire « carte blanche » ! Nous resterons critiques mais toujours de façon positive. Nous serons attentifs aux préoccupations de nos concitoyens concernant l'harmonisation des divers services relatifs au transfert de la compétence scolaire à Marsan Agglomération.

De la même façon, nous resterons vigilants pour que soient solutionnés les inconvénients auxquels sont confrontés nos anciens à l'EPHAD de St Pierre ; désagréments liés à la conception de l'infrastructure du bâtiment.

Certes, ces services sont transférés à Marsan Agglomération qui en assure la gestion, mais le rôle d'un maire n'est-il pas d'être attentif au bien être de ses administrés ?

**Arlette TAPIAU-DANGLA
« Saint Pierre Autrement »**

UN VILLAGE ENTIER AU RYTHME DE LA FÊTE

Du bleu, du blanc, des jeux, des courses, des déhanchés, de la bombance.



Le concours de pêche au lac de Ménasse...



...et balade en poney !



Séance de maquillage.

De nombreuses activités



La course de trottinettes



La course landaise



Magnifique concert de l'école de musique



Les Tchancayres



Les quartiers ont aussi participé à la fête !